

à pied les bords de cette rivière et qui connaissent les endroits où sont les chesnes, ces habitans seront très utiles dans la recherche qui s'en doit faire. Ils doivent les amener avec eux un ou deux.

Ce n'est point assez qu'il se trouve des chesnes si on ne trouve le moyen de faire descendre les bois jusqu'au haut du Rapide des Cedres.

Le S. de Menthet qui a fait cent voyages dans cette rivière ne nous a point exagéré les dangers de la navigation, au contraire dans le compte qu'il nous a rendu, il estime que l'on peut faire descendre des cajeux depuis le lac St François jusqu'à la pointe à Rubercourt, ce qui fait une espace de 14 ou 15 lieues, pour s'en assurer, il conviendra de faire l'épreuve d'un ou deux cajeux que les srs Menthet et Boisclerc feront construire et descendre depuis le lac St-François jusqu'à la pointe à Rubercourt ; nous croyons qu'il est à propos d'en faire deux, l'un d'une étendue de 40 ou 50 pieds de longueur et de 15 à 20 pieds de large à deux rangs de pièces les unes sur les autres, et l'autre plus petit d'un simple rang de pièces.

On prétend que le rapide du coteau du Lac du costé de l'ance au Batteau, est l'endroit de cette rivière le plus difficile. Les Srs de Boisclerc et de Menthet doivent mener avec eux des habitans pratiques de la rivière et qui sont dans l'usage de descendre des cajeux par le sault St Louis. Tous remarqueront avec soin les courants, la profondeur de l'eau, et les amets qu'il faudra suivre dans cette navigation.

S'ils parviennent à pouvoir faire descendre les deux cajeux cy-dessus depuis le lac St François jusqu'au haut du rapide des Cedres, ils continueront leur visite au-dessus du lac des deux cotés de la rivière jusqu'au fort Frontenac ; on assure que dans cette étendue le chesne est pour l'ordinaire le bois le plus commun, mais la même difficulté revient pour la descente des bois à cause des rapides ; celui du Long Sault est cependant le seul qui paraisse dangereux quoique M. Menthet prétende y avoir un espace de plus de 10 arpens de large par où les cajeux pourront descendre, il faudra donc faire une nouvelle expérience en construisant deux cajeux de même grandeur que les deux précédens et qu'ils feront descendre par le Long Sault. Sur ce que M. Menthet nous a raporté de la navigation de la rivière du fort Frontenac, que même M. le Chev. de Longueuil est dans l'usage de faire descendre deux batteaux amarrés ensemble chargés de foin, depuis le lac St. François jusqu'à sa terre, on a lieu de penser que l'une et l'autre expérience pour faire descendre des cajeux grands et petits, réussiront, s'il en est autrement les Srs Menthet et Boisclerc examineront s'il est possible d'établir des entrepôts à terre pour éviter les deux rapides